

# Cassagne



# notre village

**BULLETIN MUNICIPAL AUTOMNAL N°55**



**Horaires Mairie** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h

**Tél** : 05.61.97.44.83

**Email** : [cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr)



La rentrée 2014 est marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Un des objectifs de cette réforme, est de permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde et à d'autres activités. L'éducation et la jeunesse ont toujours été des notions importantes dans la vie du village. Le Conseil Municipal a pris la décision de poursuivre le travail entamé par ses prédécesseurs. Nos enfants pourront s'initier à l'art, l'environnement, le sport et la citoyenneté.

Durant l'été, différentes manifestations ont voulu donner la possibilité aux cassagnards de se rencontrer, de se croiser, d'échanger, de se raconter. La motivation des personnes à animer ces événements n'a peut-être pas été récompensée à la hauteur de leurs engagements. Nos modes de vies évoluent, notre environnement doit également se transformer.

En cette fin d'année, arrivent des échéances importantes dans la vie du village : le plan local d'urbanisme et l'assainissement.

Le Conseil Municipal va devoir s'engager en préservant l'intérêt collectif et ménageant les intérêts particuliers.

Philippe Souquet.



## Autour de la table du conseil !

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Suite à un communiqué préfectoral, un Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2014, afin de désigner les grands électeurs pour élire les futurs sénateurs le dimanche 28 septembre 2014 à la préfecture de la Haute Garonne à Toulouse.

Cassagne sera représenté par Monsieur le Maire Philippe SOUQUET, Joelle GAILLARD et Joel GRAMONT.

En cas de désistement trois suppléants ont été nommés : Pascal GUAY, Daniel PONS et Dominique ALCARAZ.

### Sénatoriales 2014

Sur la Haute Garonne, cinq sièges sont à pourvoir.

Les sénateurs sortants sont :

Bertrand AUBAN (PS)  
Alain CHATILLON (UMP)  
Françoise LABORDE (RDSE)  
Jean Jacques MIRASSOU (PS)  
Jean Pierre PLANCADE (RDSE).

Dans les circonscriptions où sont élus trois sénateurs (cas de Toulouse), l'élection a lieu à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panache ni vote.

### Règlement du cimetière.

#### ZOOM Article n°2 : Droits des personnes à la sépulture

La sépulture du cimetière communal est due :

- aux personnes décédées sur le territoire de la commune quel que soit leur domicile ;
- aux personnes domiciliées dans la commune, quel que soit le lieu où elles sont décédées ;
- aux personnes non domiciliées dans la commune mais possédant une sépulture de famille ou y ayant droit et ce, quel que soit le lieu de leur décès.

Conseil Municipal du 3 juillet

Un second Conseil Municipal a eu lieu le jeudi 3 juillet. **La réactivation du P.L.U.** embarquant la loi Allur et grenelle 2 a été voté "à l'unanimité". Parmi les travaux à conduire : une étude environnementale rendue obligatoire, prise en charge par l'Etat ; le projet d'aménagement et de développement durable devra être adapté et un nouvel appel d'offre sera lancé pour sélectionner un cabinet d'études.

Ensuite, **la réfection des trottoirs allant de la Mairie au Pré Commun** sera présentée au Conseil Général au titre des demandes de subvention portant sur les infrastructures départementales.

**Le remplacement d'un agent technique de 2<sup>ème</sup> classe** suite au

départ en retraite de Claudine DANIZAN a été décidé. Une vacance d'emploi sera déclarée auprès du Centre de Gestion. Le nouveau poste sera pourvu à partir du 15 septembre.

Un autre sujet discuté et adopté fut la **mise en place d'un règlement pour le cimetière**. Ce règlement est consultable en Mairie.

**Les membres de la commission d'appel d'offres ont été nommés.**

La CAO a pour objectif de comparer les propositions et les cahiers techniques et de proposer au Conseil Municipal celui ou ceux qui répondent le mieux aux exigences visées. Les titulaires sont Philippe SOUQUET, Dominique ALCARAZ, Mélanie BLANC, Hermine SIRGANT.

Enfin parmi les sujets divers, traditionnellement abordés en fin de séance, l'organisation d'un trail arpentant les reliefs du village a été lancé.

A partir du mois d'octobre et à titre expérimental pour une période de 6 mois, une permanence mensuelle sera assurée par deux élus le samedi entre 10 h et 12 h. Des informations plus détaillées apparaissent dans la rubrique "Au quotidien".

Conseil Municipal du 25 août

Le 3<sup>ème</sup> Conseil Municipal de l'été a vu la mise en place, à titre expérimental, de **permanence mensuelle en Mairie** assuré par deux conseillers et **la mise en place d'une collecte des encombrants**. Afin d'obtenir toutes les modalités sur ces deux sujets, reportez vous à la rubrique « Au quotidien » de ce même bulletin.

Conseil Municipal du 3 septembre

## CCAS

Mercredi 3 septembre, le Conseil Municipal a fait sa rentrée pour adopter le **projet éducatif territorial du RPI de Mazères Cassagne Marsoulas**.

La première réunion du CCAS s'est déroulée le vendredi 27 juin. Au cours de ce rassemblement, le Compte Administratif 2013 ainsi que le budget prévisionnel 2014 a été voté.

Fut également, évoqué le devenir des parcelles appartenant au CCAS au quartier du Santet. Une enquête est en cours auprès des locataires actuels pour un éventuel achat.

\*\*\*\*\*

**Membres CCAS**  
 Philippe SOUQUET  
 Hermine SIRGANT  
 Joelle GAILLARD  
 Mélanie BLANC  
 Béatrice SICRE  
 Daniel PONS  
 Jean CAZABET  
 Marie HUGUES  
 Etienne BOULE  
 Jeanine RAUFAST  
 Jeanette DUPEYRON

\*\*\*\*\*

## Les chantiers

Urbanisme

Le 24 juin dernier, le CAUE s'est rendu au Pré Commun pour donner ses orientations pour la **mise en place d'une aire de jeux pour enfants**.

La sécurité, l'hygiène, l'entretien, le choix des jeux et la mise en œuvre ont été abordés.

La commission portant ce sujet s'est réunie pour choisir les jeux qui composeront cette aire.

L'étape suivante consiste à faire appel à des entrepreneurs pour obtenir des devis sur le gros œuvre (décaissement, remblayage, construction et scellement des jeux).

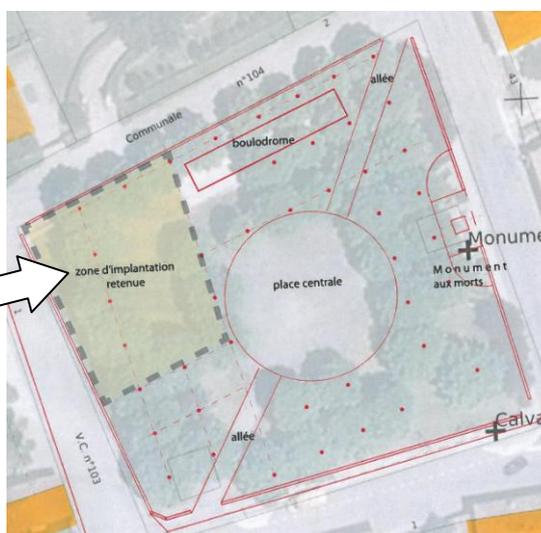
Courant septembre, des entreprises fabriquant des jeux pour enfants ont été reçues, parmi elles les sociétés Kompan et Proludic .

La commission aura pour objectif de choisir les futurs jeux et de collecter des devis pour la mise en œuvre du sol.

Zone d'implantation retenue de l'aire de jeux

Le **carrefour du stade de Bouque de Lens** va être réaménagé prochainement. Un trottoir va être positionné à l'entrée du stade et les îlots revus. En page 9 de ce bulletin, un plan est attaché. Il détaille la nature des trottoirs et îlots ainsi que leurs futurs emplacements.

Le **hall de la Mairie** subit quelques infiltrations d'humidité détériorant les cloisons. Un devis pour refaire le mur a été demandé et validé. Les travaux de réhabilitation débuteront d'ici fin d'année.



## Voirie Communale



### Enrochement de la rive du Lens.

Le SIVOM est intervenu pour remettre en état le sentier entre le pont de Bordères et le pont de la Carraou. Les travaux ont été réalisés au cours du mois d'août. Un enrochement de la berge puis un recouvrement avec de la terre a permis de rendre sa largeur d'origine au chemin. Il est

désormais praticable à pied ou à vélo. Pour rappel une partie du chemin avait été emportée lors des pluies torrentielles répétitives de l'année passée.

Initialement prévue au cours de l'été, la réfection de la chaussée entre Hareypey et Lestourelle a été reportée au profit d'une voie plus empruntée.

Lestourelle



Début août, la route menant du pont de la Carraou au lieu dit Lestourelle a vu son revêtement refait. Enfin, une enquête publique pour l'élargissement de la voie à Furne sera ouverte.



## Ecole

## Routes départementales

Vous avez pu constater que le carrefour de Houchet (croisement D 62 et D 26) connaissait quelques changements. Le Conseil Général profite du décaissement effectué dans le cadre de la modification de la courbe peu avant Balesta pour renflouer et remettre à niveau la parcelle à l'intersection de la D 62 et D 26. Ce rehaussement du terrain est l'un des pré requis qui permettra de lancer des actions d'urbanismes pour améliorer la circulation aux abords de ce croisement. La date de réalisation des travaux n'est pas arrêtée.

Si vous vous rendez à Salies du Salat, vous avez pu voir que le Conseil Général a également refait la route départementale D 83, traversant Sarradas.

Enfin, le pont du Lens sur la RD 83 en direction d'Escoulis a vu son revêtement rafraîchi.



### La rentrée.

Le 2 septembre dernier, les écoles ont retrouvé leurs locataires préférés. Professeurs et élèves débutent cette nouvelle année sur de nouveaux rythmes. 4,5 jours au lieu des 4 habituels.

Les cours se tiendront le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi.

Le jeudi après midi demandé l'an dernier comme demi-journée de temps périscolaire a été accepté par le rectorat.

Les effectifs : 46 élèves

Moyenne Section : 22 avec Chantal Di Franco

Grande Section : 24 avec Cécile Rossignol.

## Ça s'est passé chez nous !

### Feu de Saint Jean Baptiste



Le vendredi 27 juin, à l'heure où vieillit la clarté, le pré du Santet laissa sa quiétude quotidienne aux quelques 150 personnes venues célébrer avec un peu de retard le solstice d'été (21 juin 2014). C'est autour d'un apéritif que les convives débutèrent la soirée. Pendant ce temps, le Comité

Animations Loisirs réveillait les saucisses, merguez et ventrèche assoupies depuis peu sur les braises incandescentes. Alors, le parfum des grillades et l'instinct gustatif de notre nature se croisèrent aux abords des tables.

Bien qu'à l'apogée de son ascension dans le ciel cassagnard, le soleil ne manqua pas de disparaître, cédant son espace à une nuit étoilée bien fraîche.

Vers 23 h 30, la meule de fagots fut allumée, des flammes s'élevèrent rapidement, pour selon les vieilles histoires, glorifier le soleil, célébrer les futures moissons. Dans la plupart des cas, la seule chaleur fut la bienvenue pour réchauffer les

plus frileux.

A l'heure d'aller se coucher ? La soirée, une belle carte postale conviviale mise en scène par nos jeunes du comité.



### Fête Locale en photos



### Memphis Rope Festival

Le samedi 12 juillet, Cassagne s'est rapproché un peu plus du Texas.

Nos cowboys commingeois ont lancé des pas de country sur la scène fabriquée spécialement pour l'évènement.

La pluie s'est malheureusement invitée aux festivités, repliant l'évènement dans la salle des fêtes du village.

## Cinéma en plein air



Jeudi 7 août, une lumière inhabituelle est venue éclairer le Pré Commun de Cassagne, laissant quelques heures de repos à nos habitués des lieux... les lampadaires publics.

Le temps d'un film, le projecteur du cinéma le régent de Saint

Gaudens, nous a fait découvrir le Pré Commun sous un nouvel angle.

La première réalisation de la soirée s'est déroulée sur les tables de l'auberge espagnole. L'imaginaire s'invita à la vue des plats colorés apportés par les participants. Nos papilles au contact du salé et du sucré firent place à un réel émerveillement. Pendant ce temps l'exploitant agençait son matériel. La nuit tombante baissa le rideau sur cette première mise en scène réussie en terme de convivialité. 22h, boîtes de pop-corns accrochés aux mains, le public prit place au centre du Pré Commun sur les chaises dispersées face au spectaculaire écran gonflable.

La première séance de cinéma en plein air gratuite et publique de l'histoire du divertissement

cassagnard commença. Alexandre de la Pateliere et Mathieu Delaporte prirent les commandes pour provoquer des réactions d'amusement dans l'assemblée quant au "prénom" choisi pour le futur nouveau né.

La séance se termina peu avant minuit sous un ciel étoilé.



## Retraite Claudine Danizan



Après des années à faire briller les sols de la Mairie et de l'école communale, l'heure de la retraite a sonné pour Claudine DANIZAN. Le jeudi 31 juillet, un pot de départ s'est tenu à la salle des fêtes de

Cassagne, réunissant actuels et anciens membres du Conseil Municipal.

Silhouette connue de tout le village, Claudine a été remerciée par l'actuel Maire et son prédécesseur. Elle a également fait part de son émotion face à ce tournant de sa vie au cours d'un discours des plus sincères.

Dès lors, nous lui souhaitons de belles années devant elle.

Bonne retraite Claudine !



## Fête patronale

Sous le soleil d'été enfin enclin à nous honorer de sa présence, l'ombre des platanes et les salades de tomates et melons ont rafraîchi les convives venu participer à la fête patronale. Au menu de cette journée, la messe à 10 h 30, dépôt de gerbe au monument aux morts, et repas en musique.



## Journée portes ouvertes à la Ferme des Bessous

Aussitôt les portes ouvertes et 650 personnes s'engouffrèrent dans la ferme des Bessous pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Les artisans et leur savoir faire ravissant les panses, l'aire de jeu agricole amusant les plus jeunes, les cuivres de la banda animant les tablées, tout était réuni pour faire de ce jour un moment authentique. L'organisation mise en œuvre par Marie, Yannick et Stéphane tout en générosité fit belle impression auprès des visiteurs.

Au coucher de soleil, les plus hardis purent profiter des chants polyphoniques Béarnais. La terre nous ravit des produits qu'elle nous offre mais aussi des hommes qu'elle façonne. A l'an prochain pour la 5<sup>ème</sup> édition ! Vous retrouverez en page 19 de ce bulletin, les coordonnées du Gacc des Bessous.



## Actualité Pont de la Carraou

Vendredi 22 août en fin d'après midi, un accident s'est produit au pont de la Carraou. Un véhicule descendant du village a frappé le soutien au sol, à gauche du pont, le propulsant sur le parapet droit. La collision ébranla le mur, projetant les pierres dans le Lens.



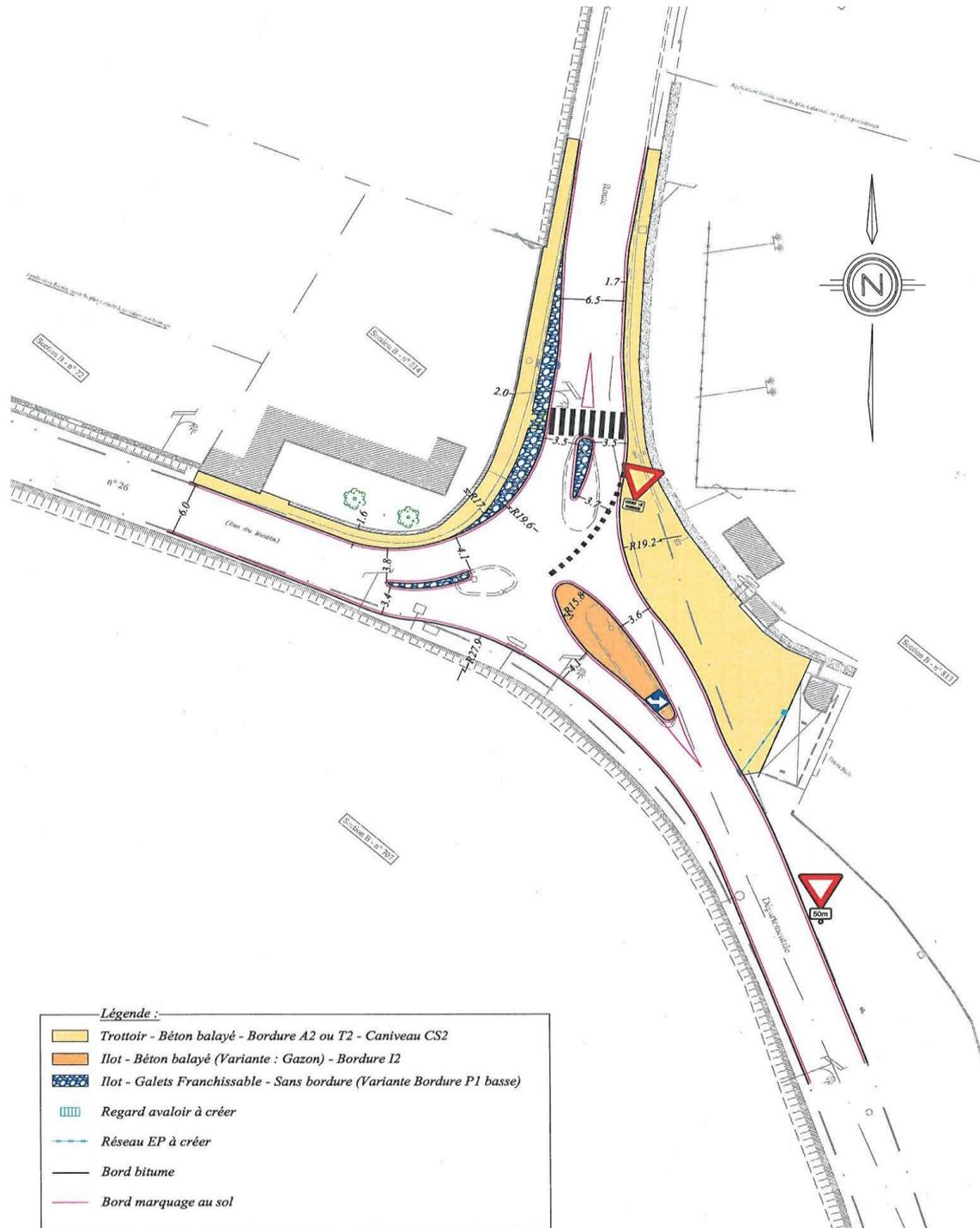
## Ça va se passer chez nous

Cet automne aura lieu le 24 octobre : Soirée diapos ASA à Cassagne à 19 h 00. « Voyages 2014 ». Repas « auberge espagnole ».

Le samedi 15 novembre une soirée autour **du vin nouveau**.

Un repas type buffet et une animation vocale compléteront cette soirée automnale. **Le repas des anciens** se déroulera en décembre à la salle des fêtes de Cassagne. La date sera positionnée par les membres du CCAS.

Plan carrefour du stade de Bouque de Lens (travaux prévus fin du dernier trimestre)



Ils se sont dit « Oui » !



Le samedi 16 août, Cathy MIKNO et Joël PONSOLLE ont été unis à la Mairie de Cassagne par Madame la première adjointe Joëlle GAILLARD

Leurs premiers étés !

Bienvenue à **Marylou LABATUT** qui a vu le jour le 11 juillet 2014. Désormais, Lestourelle compte un cassagnard de plus. Toutes nos félicitations au papa et à la maman.



Le bourg de Cassagne ne reste pas en marge, nous souhaitons, également la bienvenue à **Titouan VOIRON** et adressons nos félicitations au papa et à la maman.



Décès

Au cours de ce trimestre, nous ont quitté :  
Madame **Jeannette SAINT GERMES**, le mercredi 6 août.  
Monsieur **Henri DAT**, le mercredi 10 septembre.

## SICAMA

Suite à la circulaire du Ministère de l'Education Nationale du 20/03/2013 concernant la réduction du temps scolaire, un Projet Educatif De Territoire (PEDT) a été envisagé et sera mis en place lors de la rentrée scolaire 2014 / 2015.

Il a été décidé que l'après midi du jeudi sera consacrée aux activités périscolaires.

Un planning concernant les activités proposées dans les écoles du RPI lors des jeudis après-midi sera établi et distribué aux parents dès le mois de septembre afin de leur permettre de les découvrir.

Ces activités s'adressent à tous les enfants en fonction de leur âge et de leur section.

Les effectifs de la rentrée 2014/2015 sont de 159 enfants de 2 à 11 ans.

La répartition est la suivante :

**Très Petite Section : 6**

**Petite Section : 15.**

Enseignante: Valérie CANAL à Mazères/Salat.

**Moyenne Section : 22**

Enseignante: Chantal DI FRANCO à Cassagne.

**Grande Section : 24 élèves.**

Enseignants: Cécile ROSSIGNOL et Jean-Yves BROSSIER à Cassagne

**CP : 24 élèves**

Enseignant: Fabrice LEGRIS à Mazères/Salat

**CE1 : 16 élèves**

Enseignante: Amélie CAMPOURCY Mazères/salat

**CE2 : 19 / CM1 : 5** Enseignantes : Juliette DOROSARIO et Marie NOYEZ Mazères/Salat

**CM1 : 7 élèves et CM2 : 17 élèves**

Enseignante: Aurélie FEUILLERAT Marsoulas

**La garderie matin** à Cassagne de 7 h à 9 h : 0,45 € /jour/enfant

**Le tarif de la cantine** : 2,62 € le repas enfant.

Syndicats des eaux : S.I.E.A Rapport 2013 sur le prix et Qualité de l'eau

### Indicateurs techniques

Linéarité de réseau (hors branchement)	328 kms
Population desservie	6592 habitants
Abonnés en 2013	4370 dont 41 domestiques
Volume prélevé annuel	748969 m <sup>3</sup>
Volume consommé autorisé en 2013	530273 m <sup>3</sup> soit 70.8 %
Volume perdu	218696 m <sup>3</sup> soit 29.20 %

### Causes de la perte :

Trop plein sur les réservoirs lors du dérèglement des robinets à flotteur et fuite sur le réseau.

Indice linéaire de perte : 1.83m<sup>3</sup>/km/J ; Indice non critique par rapport aux autres distributeurs d'eau potable.

Volume annuel produit en 2012 722688 m<sup>3</sup>.

Volume annuel produit en 2013 719495 m<sup>3</sup>.

La consommation d'eau a diminué malgré un accroissement du nombre d'abonné.

### Qualité de l'eau

Les contrôles sont effectués par la D.D.A.S sur différents points du réseau :

Nombre de prélèvements effectués	60
Résultats bactériologiques conformes aux normes	60 soit 100 %
Résultats bactériologiques non conformes aux normes	0
Paramètres physico-chimiques	100 % conforme

### Travaux prévus

Changement de conduites principales du réseau de distribution, étalés sur 4 ans.

ASA

LES ATELIERS	Responsables			
<b>ANGLAIS</b> à CASSAGNE	SHARROCK Catherine	0561047651 0787051097	catherine.sharrock@orange.fr	les jeudis 11 et 25/09 - 9 et 16/10
	salle de la mairie	2 fois par mois	vrais-débutants de 9h à 10h30 faux-débutants: de 10h30 à 12h	les jeudis 13 et 27-11 - 4 et 11/12
<b>CHORALE</b> à MONTSAUNES ou BOUSSENS	RAMPONI Josiane	0561972115 0686985777	josieramponi@yahoo.fr	
	salle fes fêtes	tous les lundis	de 15 à 16h30	reprise le lundi 29 septembre
<b>CUISINE</b> à CASSAGNE	FOURNIER Annie	0561906715	annie.fournier31@gmail.com	
	salle fes fêtes	1 fois par mois	contacter responsable	
<b>DECORS DE NOEL</b> à BOUSSENS	CALVAYRAC Marie	0561901202	mariecalvayrac@orange.fr	
	salle fes fêtes	jeudi 13 et 20 novembre 2014		
<b>DANSES DU MONDE</b> à MONTSAUNES ou BOUSSENS	SHARROCK Catherine	0561047651 0787051097	catherine.sharrock@orange.fr	
	salle fes fêtes	tous les lundis	de 16h45 à 17h45	1 <sup>er</sup> séance le lundi 29 septembre
<b>ESPAGNOL</b> à CASSAGNE	JACQUEMIN Marie Françoise	0561979980	mariefrancoise.jacqu@free.fr	
	salle de la mairie	deuxième et dernier mercredis de chaque mois de 10 à 12 heures		reprise le mercredi 8 octobre
<b>INFORMATIQUE</b> à HIS	RIGAL Claude	0561974962	maisontitoy@club-internet.fr	
	salle de la mairie	tous les jeudis de 14 à 17 heures		reprise le jeudi 25 septembre
<b>ŒNOLOGIE</b> à CASSAGNE	THABARET Daniel	0981079072 0662690660	dahu31@gmail.com	
	salle du chemin vieux	le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois		reprise le mardi 7 octobre
<b>PHOTOGRAPHIE</b> à SALIES DU SALAT	HAVAUX Pierre	0561906363	ha.piotr@gmail.com	
	4, bd des Salins	tous les jeudis	de 15 à 17 heures	
<b>POTERIE</b> à CASSAGNE	TÉGON Nadine	0984599815 0628913816	nadinetegon@free.fr	
	salle du chemin vieux	tous les mardis	de 14 à 17 heures	repris le mardi 16 septembre
<b>THÉÂTRE</b> à SALIES DU SALAT	HAVAUX Colette	0648104420 0648104420	ha.colette@gmail.com	
	Salle socioculturelle	tous les mardis	de 10 à 12 heures	
Les ateliers peuvent être annulés lorsqu'est programmée une marche.				
Les ateliers ponctuels et découverte (tir, golf, pétanque ...) sont gérés par le bureau				

## Braderie.

L'opération « 1 € à 10 € » se fera cette année au bénéfice du Secours Catholique. Elle se déroulera le samedi 8 novembre à MANE.

Les différents objets, vêtements, etc...pourront être déposés à MAZÈRES à l'ancienne usine LACROIX, le mercredi et le jeudi, de 14 h à 17 h, du 16 septembre au 30 octobre.

Pour les personnes qui ne pourraient pas venir durant cette période, Nicole ROUAIX (05.61.90.54.04) et Gilberte SAUX (05.61.90.52.22) se tiennent à votre disposition pour recevoir vos dons. En cas d'absence laisser un message. D'autre part, on fait appel à toutes les bonnes volontés pour aider à la préparation de cette journée (contactez Nicole ou Gilberte).

Merci pour votre aide.

## MCS RUGBY

### Séniors :

Bon début de saison avec une prestation honorable en challenge du Comminges et une journée « finales » particulièrement réussie le 7 septembre 2014 à Bouque de Lens.

Début de championnat fertile en rebondissements face à LAROQUE et un score de 19 à 19 qui ne récompense pas la seconde période du MCS.

Le XV a démontré à cette occasion de belles vertus dans l'adversité.

### Prochaines rencontres :

21 septembre à MONTESQUIEU.

28 septembre MCS-MURET :

A cette occasion un repas est organisé à l'attention des supporters à midi au stade. Inscriptions 12 €.

12 octobre à AUTERIVE.

19 octobre MCS-LAVELANET.

### Cadets Juniors :

Toujours en regroupement avec CAZERES, juniors et cadets à XV affronteront :

TOURNAY,  
ARGELES,  
ADOUR ECHEZ,  
AUREILHAN,  
STGIRONS,  
HAUT COMMINGES,  
ST SULPICE,  
CARBONNE,  
FOUSSERET,  
MONTESQUIEU,  
ARIZE.

Les cadets à XII affronteront :

LOMBEZ, GIMONT,  
FLEURANCE,  
ISLE JOURDAIN, NOGARO,  
ST LARY, ENT.COTEAUX.

### Ecole de Rugby :

Près de cent gamins ont foulé la pelouse depuis le 30 août.

Entraînement :

Mardi 18 h pour les - 12 ans et les - 10 ans,

Mercredi 14 h pour les -6 ans, les -8 ans et les -14 ans.

Cassagn « e »

Bonjour Elise Caujolle ! Merci de me recevoir pour nous entretenir de la vie quotidienne à Cassagne entre les années 30 et 60. Ces jours où les vélos étaient le moyen de locomotion le plus utilisé, où croiser un troupeau de vaches était plus fréquent qu'une voiture, où la vie battait au rythme des semences et des récoltes. Cassagne comptait 2 cafés, 2 boulangers, 2 menuisiers, 3 épiciers, 2 couturières, 1 sabotier, 1 tailleur, 1 chaisier, 1 mécanicien, 2 forgerons et 1 charron. L'exode rural avait freiné sa course aux portes de l'usine de papier à cigarette Riz Lacroix. Un temps pas si éloigné d'un point de vue comptable, mais que les développements technologiques et les changements sociaux peuvent rendre très loin dans nos esprits. Elise a connu les deux versants de cette vie, les routes occupées puis les rues désertées au profit de canapés plus grand, les rires bruyants des repas de moissons devenus muets, l'entraide disparaissant au gré de la mécanisation des outils agricoles...

### **Racontez-nous comment se déroulait la vie dans votre famille dans les années 1930 à 1950 ?**

**EC :** Dans la maison familiale, rue de Capsuran, vivaient, mes parents et grands-parents. Ma grand-mère cuisinait les repas cultivait le jardin et prenait soin des animaux de la basse-cour. Ma mère cousait nos vêtements avec du tissu, qu'elle achetait à Salies du Salat lors des marchés, s'occupait de ses enfants et des tâches ménagères. Quant à mon père et mon grand-père, ils alternaient leurs emplois à l'usine Riz Lacroix avec le travail des champs et l'élevage des animaux. Ils étaient des « ouvriers paysans ».



### **Plusieurs générations vivaient ensemble. De nos jours, la cohabitation inter générationnelle serait conflictuelle.**

**EC :** Chacun tenait son rôle avec constance et l'éducation n'avait pas beaucoup changé entre la génération de mes parents et grand parent. De leur temps, le travail représentait tout. Il était le quotidien de chaque vie. Nous ne pensions pas aux loisirs ou bien à partir en vacances. Les premiers congés de mon père (2 semaines) furent réservés à la période du dépiquage. L'accomplissement du bonheur se traduisait par une récolte de qualité, lorsque les vendanges étaient rentrées ou les blés en gerbier, les hommes étaient heureux.

### **Que faisaient les femmes durant ces périodes de récolte ?**

**EC :** Elles allaient aider les hommes et préparaient également le repas. Au moment du dépiquage, nous mangions dehors dans la cour. Pour les vendanges le repas prenait place à l'intérieur des maisons.

Les voisins et amis de la famille étaient présents pour aider à récolter. Nous préparions donc un repas pour bon nombre de convives. Après une journée de récolte, la faim était vive. Aussi pour le dépiquage et les vendanges, les repas servis partout dans le village étaient identiques. Par exemple au moment du dépiquage, le menu était le suivant : un bouillon, un pot au feu, un ragout de haricots blancs avec de la couenne de porc, du mouton et des carottes, des poulets rôtis et bien sûr du vin, café et de l'eau de vie pour terminer le festin sans oublier une très grande quantité de pain. Il s'agissait de repas très riches.

### **La culture de la terre et l'élevage des animaux servaient-elles à la consommation de la famille pour toute l'année ?**

**EC :** Oui, nous cultivions des pommes de terres, du blé, de l'avoine, du maïs, du raisin, des betteraves, nous avions 5 vaches à lait, 2 cochons, des canards, des poules et des lapins. Ce qui durant la guerre, nous a préservé de la faim.

Ces faits remontent à votre enfance et votre vie de jeune fille. Puis vous vous êtes mariée et avez débuté au secrétariat de l'usine Riz Lacroix. En quoi votre vie fut différente de celle de vos aïeux ?

**EC :** A l'âge de 19 ans j'ai commencé à travailler à Toulouse puis une opportunité s'est présentée et je suis retournée à Cassagne pour travailler chez Riz Lacroix. Pour ma part je ne travaillais pas la terre. En 1962, les hommes vieillissant, le travail devenant trop dur, les vaches furent vendues. La technologie allait rendre la vie plus facile vis-à-vis des tâches ménagères et agricoles.

**Quelle fut l'invention la plus significative pour votre mode de vie ?**

**EC :** La machine à laver le linge, sans hésitation. Nous l'avons achetée en 1959. Elle m'a permis de poursuivre mon activité professionnelle tout en ayant des enfants. Ne plus devoir laver les draps à la main fut une perspective bienvenue. La radio me tenait compagnie le soir lorsque mon époux travaillait. J'appréciais les pièces de théâtre et la musique. Dans le courant des années 50, les voitures commencèrent à se populariser. Nous eûmes notre premier véhicule en 1962. Nous avons pu nous rendre sur notre lieu de travail plus facilement. Rapidement, les voitures furent nombreuses dans le village. A partir de ce moment nos vies furent bien différentes de celles de nos parents.

**Vous avez donc connu l'arrivée de toutes ces nouveaux modes de transport qu'il soit physique ou virtuel.**



Nous avons bénéficié de nombreuses avancées qui nous ont facilité la vie au quotidien. Nous les avons utilisées pour ce qu'elle était, une voiture pour se rendre au travail, mais nous partions très peu. Nos éducations étaient basées sur le travail. Les générations pour qui ces avancées font parties de leur paysage, intègre dès leur enfance toutes les facilités qu'offre la technologie. Ils ne se disent pas que la voiture va nous permettre d'aller travailler plus aisément mais se posent la question où pouvons-nous aller ? La philosophie d'utilisation diffère.

**Votre (Vos) lieu(x) favori(s) ?**

**EC :** Le souvenir du jardin que travaillait ma grand-mère derrière notre maison familiale Chemin des Castets. J'ai plaisir à m'y promener.

**Une (Des) personne(s) qui vous a (ont) marquée(s) ?**

**EC :** Les groupes qui se réunissaient spontanément les soirs d'été pour veiller et discuter au Pountet (croisement rue de Capsuran et chemin des Castets). Plus tard devant mon domicile, rue du Pradet.

**Un (des) jour(s) particulier(s) dans la vie du village ?**

**EC :** Le 6 juin 1944, l'espoir envahit l'atmosphère de la France et donc de notre village. Je me souviens du 8 mai 1945, j'avais 12 ans à ce moment-là, ma sœur et moi avons cherché du tissu bleu blanc et rouge pour que notre mère nous couse des cocardes. La joie des gens, les cloches à la volée, la peur nous quittait. Ce soir là, un bal se tint place de la vierge avec le pick up de MONTANÉ. Enfin en juin, le retour des prisonniers et des jeunes enrôlés dans le STO (Service Travail Obligatoire).

Cherchez les prises de vue !

Réponses du bulletin n°54 :

Photo couverture (Haut) :

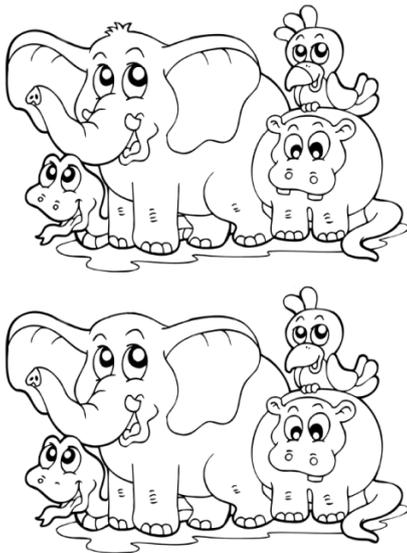
Moulin de Testor qui se trouve sur le sentier entre le pont de Bordères et celui de la Carraou.

Photo Couverture (Bas)

Chemin communal arrivant au lieu dit Cap del Marot

## Les erreurs

Entoure les 7 différences entre ces 2 dessins.



## Chant d'automne de Charles Baudelaire

Bientôt nous plongerons dans les froides ténèbres ;  
Adieu, vive clarté de nos étés trop courts !  
J'entends déjà tomber avec des chocs funèbres  
Le bois retentissant sur le pavé des cours.

Tout l'hiver va rentrer dans mon être : colère,  
Haine, frissons, horreur, labeur dur et forcé,  
Et, comme le soleil dans son enfer polaire,  
Mon coeur ne sera plus qu'un bloc rouge et glacé.

J'écoute en frémissant chaque bûche qui tombe ;  
L'échafaud qu'on bâtit n'a pas d'écho plus sourd.  
Mon esprit est pareil à la tour qui succombe  
Sous les coups du bélier infatigable et lourd.

Il me semble, bercé par ce choc monotone,  
Qu'on cloue en grande hâte un cercueil quelque part.  
Pour qui ? - C'était hier l'été ; voici l'automne !  
Ce bruit mystérieux sonne comme un départ.

Une petite histoire !



## Le pingouin glouton

Il était une fois, sur une île, un pingouin qui ne pensait qu'à manger. Il passait son temps à pêcher et à déguster ses proies. Il ne prêtait aucune attention aux autres pingouins qui, eux, passaient une bonne partie de la journée à jouer et à faire des excursions dans l'île; ces choses-là ne l'intéressaient pas et il préférait consacrer son temps et son énergie à satisfaire son immense appétit.

Ses parents le grondaient souvent :

- Voyons - disait sa mère -

Pourquoi ne t'en vas-tu pas de temps en temps avec tes amis ?

- Non, Maman, je suis trop occupé à pêcher - répondait-il.

- Mon fils, dans la vie, il y a un temps pour chaque chose - lui répondait-elle surprise.

- Ne t'inquiète pas, Maman, je sais ce que je fais - répliquait le pingouin.

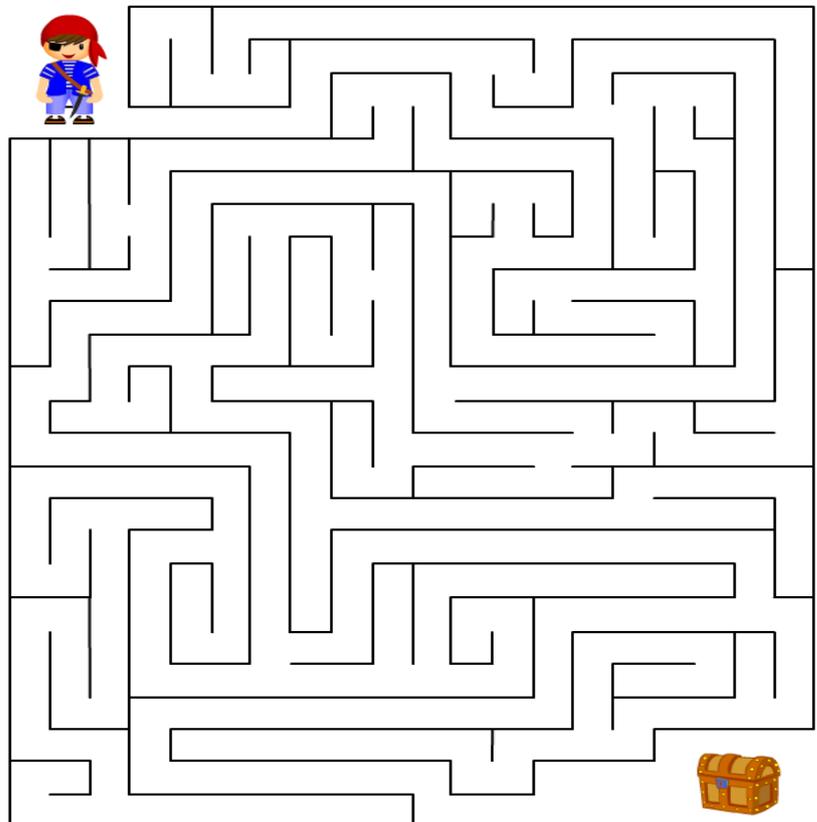
Comme il était impossible de le raisonner, ses parents ne s'en préoccupèrent plus.

Par une après-midi de printemps, notre pingouin rencontra un groupe d'amis qui faisaient des acrobaties. Quels magnifiques sauts! Comme ils étaient agiles!

En fait, tous étaient extrêmement adroits et notre pingouin, admirant la beauté de leurs exercices, décida de participer à leurs jeux, oubliant qu'il était trop gros. Comme ils se moquèrent de lui!

## Labyrinthe

Trace le chemin que Tipirate devra suivre pour retrouver le trésor





## Permanence Mairie

**A titre expérimental**, deux Conseillers Municipaux assureront une permanence tous les seconds samedi du mois entre 10 h 00 et 12 h 00.

Au-delà des diverses informations que vous aurez besoin de nous faire remonter, vous pourrez profiter de ces horaires pour venir :

- déposer/retirer vos demandes de Carte Nationale d'Identité,
- déposer vos demandes de Cartes Grises.

Jour des permanences
Samedi 11 octobre
Samedi 8 novembre
Samedi 13 décembre
Samedi 10 janvier
Samedi 14 février
Samedi 14 mars



## Collecte des encombrants

### A titre expérimental, sera collecté prochainement:

- ✓ du mobilier (table, chaises, armoire...),
- ✓ de matelas,
- ✓ de sommiers,
- ✓ d'appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...).

Toutefois, certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment, **ne seront pas collectés.**

Les gravats qui doivent être amenés en déchetterie :

Les déchets verts (herbe tondue, branchages ...),

Les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste),

Les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,

Les tôles ondulées,

Les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...).

**Une information dans les boîtes aux lettres précisera les modalités d'organisation de la collecte.**

## Courrier : Demande de La Poste

Pour faciliter la distribution du courrier, La Poste vous rappelle de faire mentionner le numéro de votre adresse postale sur vos courriers. Il est nécessaire d'effectuer les mises à jour auprès des organismes et contacts.



## Nuisances sonores

Lorsque le bruit est commis entre 22 h et 7 h du matin et qu'il est audible d'un appartement à un autre, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

### **Démarches amiables.**

Dans tous les cas, est recommandé successivement :

- de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments;
- de s'informer à la Mairie pour vérifier s'il existe un arrêté réglementant le bruit ou l'activité en cause (il existe par exemple des arrêtés municipaux qui réglementent l'usage des tondeuses à gazon). Si l'immeuble est en copropriété, il est utile de vérifier le [règlement de copropriété](#) qui peut limiter ou interdire certains bruits ;
- d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste.

Etat civil, où s'adresser ?

Pièces	Lieu de constitution et dépôt du dossier
Carte Nationale d'Identité (CNI) valide dans l'EEE	<b>Mairie de Cassagne</b> Tél : 05 61 97 44 83 Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h00 - 18h00.
Passeport	<b>Mairie d'Aspet, mairies les plus proches.</b> Place république 31160 ASPET <b>Tél : 05 61 88 40 22</b> Horaires d'ouverture : Du Mardi au Jeudi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00 Le Vendredi : 09h00 - 12h00 Le Samedi : 09h00 - 12h00  <b>Mairie de Cazères</b> Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES <b>Tél : 05 61 98 46 00</b> Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Permis de conduire (en cas de perte, vol, détérioration) - Valide dans l'EEE	<b>Préfecture de Toulouse</b> 1 Place Saint-Étienne 31038 Toulouse Tél : 05 34 45 34 45  <b>Sous Préfecture de Saint Gaudens</b> 2, Rue du Général Leclerc B.P. n° 169 31806 SAINT-GAUDENS CEDEX Tél : 05 61 94 67 67
Permis de conduire international Peut être nécessaire Hors EEE**	<b>Par correspondance Préfecture de Toulouse</b> 1 Place Saint-Étienne, 31038 Toulouse Tél : 05 34 45 34 45 Site Web : <a href="http://www.haute-garonne.gouv.fr">http://www.haute-garonne.gouv.fr</a>
Certificat d'Immatriculation	<b>Sous Préfecture de Saint Gaudens</b> 2, Rue du Général Leclerc B.P. n° 169 31806 SAINT-GAUDENS CEDEX Tél : 05 61 94 67 67  <b>Mairie de Cassagne</b> Tél. 05 61 97 44 83 Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h00 - 18h00.

\* Pays de l'Espace économique européen (EEE) : Allemagne - Autriche - Belgique - Bulgarie - Chypre - Croatie - Danemark - Espagne - Estonie - Finlande - France - Grèce - Hongrie - Irlande - Islande - Italie - Lettonie - Liechtenstein - Lituanie - Luxembourg - Malte - Norvège - Pays-Bas - Pologne - Portugal - République tchèque - Roumanie - Royaume-Uni - Slovaquie - Slovénie - Suède.

\*\* Permis de conduire Hors de l'EEE : Vous pouvez être autorisé à conduire temporairement (entre 3 mois et 1 an selon les pays) soit avec votre permis de conduire français ou un permis de conduire international.



L'Agence Postale Communale est ouverte tous les après-midi de 15 h à 17 h 45, dans les locaux de la Mairie.

#### Vente de produits postaux :

- Carnets de timbres (classique, de collection, en lettre verte ou en lettre prioritaire),
- Timbres (écopli, 20g, 50g, 100g),
- Lots de 10 enveloppes « Prêts à Poster » (lettre prioritaire ou lettre verte),
- Emballage Colissimo (format M, L et XL),
- Enveloppe Prêt à poster Lettre suivie,
- Enveloppe Lettre Max.

Possibilité de passer des commandes par téléphone (05.61.97.44.83) :

- pour une quantité importante,
- pour s'assurer que le produit est disponible à l'agence.

#### Affranchissements pour des envois en France Métropolitaine ou à l'international :

- Lettre et Colis,  
En envoi simple ou en recommandé, avec ou sans accusé de réception.

#### Opérations bancaires sur compte courant et compte épargne :

- Retrait et versement, (Montant maximum autorisé de 350 € ou de 700 € pour un compte joint).
- Dépôt de chèques.

#### Retrait des lettres recommandées ou des colis en instance.

L'intégralité du territoire de Cassagne est classée en zone blanche "internet".

Cela se traduit par des débits de faible puissance.

Pour apporter une alternative au réseau internet proposé par les grands opérateurs, le conseil général soutient une solution qui passe par une réception Wimax à l'aide d'une petite antenne positionnée sur la résidence du client.

Le CG31 subventionne la fourniture du matériel et l'installation à 100% sans avance de frais de la part du consommateur. Reste à la charge des personnes, les mensualités des forfaits sélectionnés.



#### Mairie / Contacts

Marie Christine vous accueille tous les jours sauf le mercredi entre 15h et 18h.

Téléphone /Fax  
05.61.97.44.83.

Egalement par email :  
[cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr)

Si vous souhaitez solliciter un rendez-vous avec monsieur le Maire, merci de contacter le secrétariat selon les modes mentionnés ci-dessus.

Parmi les trois sociétés en partenariat avec le CG31 :  
WIBOX.fr au 09.87.87.00.00  
OZONE.net au 09.73.01.10.00  
ALSATIS.com au 09.73.01.10.00

Reste à savoir si votre habitat est éligible au wimax, pour cela contacter le CG31, au 05.34.33.12.00, puis contacter la société de votre choix pour la fourniture de ce service.

Par ailleurs, des démarches ont été initiées auprès des opérateurs téléphoniques, des instances politiques pour améliorer la desserte sur le village de Cassagne.



#### Transport à la demande

Toute personne habitant sur le canton de Salies du Salat peut utiliser le transport à la demande pour se rendre à Salies du Salat

Le lundi :  
Arrivée à Salies du Salat à 9 h 30  
Départ de Salies du Salat à 12 h / 12 h 30

Le mercredi :  
Arrivée à Salies du Salat à 14 h 30  
Départ de Salies du Salat à 17 h / 17 h 30

Le prix du voyage (aller et retour) est fixé à 2 €.

L'inscription doit avoir lieu la veille avant 17 heures (pas d'appel les jours fériés ni les week-ends).

**Contact :** Transports DUCOS au 05.61.90.54.56



## Nos entreprises

**Electricité Générale**  
AMOUROUX Daniel  
Tél. 06.12.13.32.13

**Plomberie**  
ANGLADE Bernard  
Tél. 05.61.97.57.58

**Plomberie**  
ROUGÉ Alexis  
Tél. 05.62.01.47.52  
Port.06.33.81.60.09

**Garage automobile**  
MARTI Pascal  
Tél. 05.61.97.44.19

**Informatique**  
CYCL'ORDI  
VOIRON Samuel  
Tél. 06.76.73.11.10  
09.51.65.07.23

**Maçonnerie**  
SUTRA Rémi  
Tél.06.62.03.86.47

**Industrie**  
3 M Purification  
05.61.97.44.06

**Exploitation  
agricole ovine et fromagerie**  
LES BESSOUS  
(G.A.E.C)  
Tél. 05.61.87.19.34  
Port.06.17.39.28.96

**Peinture**  
HERNANDEZ Jean-Michel  
Tél.05.61.97.44.77

**Fabrication sacs à main en Tissu**  
COFI N TEA  
Tél.06.78.78.26.87  
Site : [www.etsy.com](http://www.etsy.com)

**Création numérique**  
FERNANDES Fabien  
Tél. 05.61.87.72.27

**Réflexologie Plantaire**  
LONGUEVILLE Christine  
Tél.06.61.64.14.97

Si vous souhaitez vous faire connaître merci de nous le remonter en transmettant un mail à l'adresse [cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr) ou par l'intermédiaire du bulletin.

Si vous souhaitez recevoir le journal municipal par le biais d'internet, merci de nous transmettre votre demande à l'adresse [cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr) en précisant vos Noms et adresses postales.

La parole est à vous ! Merci de nous faire part de vos suggestions concernant votre environnement communal. (A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

## Octobre :

3	Marche sur la journée au Col d'Aspin et Plo del Naou. Départ à Salies 8 h 30. Pique-nique personnel.	ASA
6	Permanence du service local de l'habitat à Salies.	S.L.H.
8	Randonnée au Pic Seron.	MCS Montagne
11	Randonnée au Pic Arbizon.	MCS Montagne
20	Permanence du service local de l'habitat à Salies.	S.L.H.
21	Marche familiale à Saleich (2 circuits). Rendez-vous à 13 h 45 à la place.	ASA
22	Randonnée au Lac d'Echempy.	MCS Montagne
24	Soirée diapos à Cassagne à 19 h « Voyages 2014 ». Repas « auberge espagnole ».	ASA
25	Randonnée au Pic Bizourtere.	MCS Montagne

## Novembre :

3	Permanence du service local de l'habitat à Salies.	S.L.H.
5	Randonnée à la Cascade du Fouillet.	MCS Montagne
8	Randonnée à la Vallée d'Ars.	MCS Montagne
8	Grande braderie à Mane à la Salle des Fêtes de 8 h à 18 h au profit du Secours Catholique du Canton de Salies.	ASA
12	Marche (2 circuits) à Eychell. Rendez-vous à 13 h 15 à Salies ou 13 h 45 à Saint-Girons parking Gamm Vert (prés de l'ancienne gare).	ASA
17	Permanence du service local de l'habitat à Salies.	S.L.H.
19	Randonnée à la Cabane de Taus.	MCS Montagne
22	Randonnée à Calabasse.	MCS Montagne
27	Marche familiale à His (2 circuits). Rendez-vous à 13 h 45 à la place.	ASA

## Décembre :

1 <sup>er</sup>	Permanence du service local de l'habitat à Salies.	S.L.H.
3	Randonnée à Goutets.	MCS Montagne
6	Randonnée au Casque de Lheris.	MCS Montagne
12	Marche familiale Aurignac (2 circuits). Départ de Salies à 13 h, 13 h 45 à la place du foirail à Aurignac.	ASA
15	Permanence du service local de l'habitat à Salies.	S.L.H.
17	Randonnée au Pene Blanque.	MCS Montagne
20	Randonnée à la Cabane d'Antenac.	MCS Montagne